



Madame,
Monsieur,

Conformément aux articles L-1122-12 et L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 27 août 2026 à 19h00** à la Maison de village de La Glanerie.

ORDRE DU JOUR

EN SÉANCE PUBLIQUE

1. Communications
2. Mobilité - Avis communal relatif aux propositions de connexions des centralités villageoises et à la localisation du mobipôle - Schéma régional structurant de mobilité collective : décision
3. Cultes - Fabrique d'Église de La Glanerie - compte de l'exercice 2025 : approbation
4. Cultes - Fabrique d'église Saint - Amand de Taintignies : Budget 2027 : approbation
5. Cultes - Fabrique d'église Saint-Pierre de Rumes - Budget 2027 : approbation
6. Taxes / assurances - Redevance fixant la tarification des activités culturelles et créatives de la bibliothèque - Exercices 2026 à 2031 (04002/361-48) : approbation
7. Finances - Désaffectations d'emprunts : décision
8. Marché public de services - Portefeuille d'assurances pour l'Administration communale, le CPAS de Rumes et la RCA de Rumes : décision
9. Patrimoine - Acquisition d'une maison d'habitation sise 1 Chemin Saint-Martin à Taintignies : décision
10. Personnel communal - Fixation des conditions de recrutement d'un ouvrier qualifié D2, composition de la commission de sélection et profil de fonction : décision

11. Divers - Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 2 juillet 2026 : approbation

À HUIS-CLOS

12. Enseignement - Désignation d'une enseignante d'éveil aux langues à titre temporaire : ratification
13. Enseignement - Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire : ratification
14. Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire : ratification
15. Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire : ratification
16. Enseignement - Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire dans le cadre d'un remplacement : ratification
17. Ressources humaines / prévention - Conclusion d'une convention de bénévolat dans le cadre d'une animation de psychomotricité pour les petites plaines : ratification

PAR ORDONNANCE:

La Directrice Générale,



A. LEMOINE



Le Bourgmestre,



M. CASTERMAN